

MODALITÉS PRATIQUES

L'Organisme de Formation CDOS 74 propose aux structures privées et publiques du secteur associatif des formations destinées à améliorer les connaissances et les compétences des dirigeants élus, des bénévoles, des salariés et des particuliers en projet de création.

Nos formations sont :

- Ouvertes à tous et accessibles aux personnes en situation de handicap moteur, visuels, et auditifs ;
- A destination de tous les secteurs associatifs (sportif, culturel, social, ...) ;
- Animées par des professionnels de la vie associative ;
- Réparties sur l'ensemble des territoires de la Haute-Savoie.

Formation à la carte possible :

Cette formation peut être organisée pour le compte de votre propre association, groupement d'associations ou pour le réseau associatif de votre Collectivité Territoriale.

INSCRIPTIONS & RENSEIGNEMENTS

04.50.62.90.48
formations@cdos74.org

CDOS 74

Maison Départementale des Sports et de la Vie Associative
97A, Avenue de Genève – 74 000 Annecy
www.cdos74.org

N° d'enregistrement d'organisme de formation : 84740339774



FORMATION

Certificat Formation Gestion Associative

Module 1 « Les principes généraux de la Loi 1901 par rapport aux autres groupements »

Livret de contenu



Qualiopi
processus certifié

EN QUELQUES MOTS

Le Comité Départemental Olympique et Sportif de la Haute-Savoie (CDOS 74) accompagne, tout secteur confondu, les associations dans leur fonctionnement et leur développement par l'intermédiaire du Centre de Ressources et d'Information des Bénévoles (C.R.I.B), du Point d'Appui à la Vie Associative (P.A.V.A) et de son Organisme de Formation (O.F).

Institué par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative par décret du 1er octobre 2008, le Certificat de Formation à la Gestion Associative (CFGA) a pour objet d'encourager l'engagement des bénévoles et de développer leurs compétences, pour assumer des responsabilités dans la gestion administrative, financière et humaine d'une association.

OBJECTIFS GENERAUX



Acquérir une culture générale sur la spécificité du fait associatif, son évolution et son environnement.

PUBLIC CIBLE



- Dirigeants associatifs.
- Futurs dirigeants associatifs.
- Particuliers en phase de création.
- Salariés associatifs.
- Autres professionnels en lien avec la vie associative.

FORMATEURS :

Emmanuel Roch, conseiller et formateur associatif CDOS 74.

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE, SUIVI ET ACCOMPAGNEMENT :

Interactive : questions/réponses, projections vidéo, cas pratiques, documentation et outils
partage d'expériences et expérimentations...

Individuel par rdv, échanges mails, forum collaboratif.

CONTENU DE LA FORMATION

CFGA MODULE 1



Les principes généraux de la loi 1901 par rapport aux autres groupements

Date(s) au choix :

8 ou 20 avril de 18h à 21h.

Mode d'animation :

Visioconférence.

Contenus :

La loi de 1901 : une liberté publique et contractuelle, déclinaison de ces principes ;

Le projet associatif par rapport aux autres formes d'organisation de l'économie sociale.

Prérequis :

Aucun.

Tarifs :

Volontaires : 5 euros/heure.

Bénévoles/particuliers/Apprentis/étudiants : 10 euros/heure.

Salariés/Indépendants/Autres pro : 15 euros/heure.

Evaluation :

Formative, QCM, cas pratiques, mise en situation...